Prolongation des concessions hydroÃ©lectriques

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
April 2017

SÃ©golÃ¨ne Royal va transmettre Ã la Commission europÃ©enne les dossiers relatifs aux concessions du RhÃ´ne et de la TruyÃ¨re

Dans le cadre de l'application de la loi relative Ã la transition Ã©nergÃ©tique pour la croissance verte, la Ministre s'apprÃªte Ã transmettre Ã la Commission europÃ©enne les dossiers de demande de prolongation des concessions EDF de la TruyÃ¨re et de la concession CNR du RhÃ´ne.

La loi relative Ã la transition Ã©nergÃ©tique pour la croissance verte a consolidÃ© le modÃ¨le franÃ§ais de l'hydroÃ©lectricitÃ© fondÃ© sur des contrats de concession, et apportÃ© des solutions concrÃ¨tes en faveur de son dÃ©veloppement.Â En particulier, l'article 116 de la loi a introduit une possibilitÃ© de prolonger les concessions en contrepartie de la rÃ©alisation de travaux nÃ©cessaires Ã l'atteinte des objectifs de la politique Ã©nergÃ©tique. La prolongation devra Ãªtre formalisÃ©e par u avenant au contrat de concession et rester proportionnÃ©e au regard des investissements et de la durÃ©e initiale de la concession.Â Dans ce cadre, les autoritÃ©s franÃ§aises s'apprÃªtent Ã transmettre simultanÃ©ment Ã la Commission europÃ©enne les dossiers de demande de prolongation :Â des concessions de la TruyÃ¨re et du Lot amont exploitÃ©es par EDF, d'une part,Â de la concession du RhÃ´ne exploitÃ©e par la CNR, dautre part.Â Les Ã©changes avec la Commission europÃ©enne permettront de s'assurer de la compatibilitÃ© des projets prÃ©sentÃ©s par les concessionnaires avec le droit des concessions.

L'hydroÃ©lectricitÃ© est le premier moyen de production d'Ã©lectricitÃ© renouvelable en France : elle reprÃ©sente plus de 60 % de l'Ã©lectricitÃ© renouvelable, avec 64 TWh produits en 2016, soit 12 % de l'Ã©lectricitÃ© franÃ§aise.Â L'hydroÃ©lectricitÃ© e ailleurs une Ã©nergie flexible, essentielle pour assurer la sÃ©curitÃ© du rÃ©seau Ã©lectrique et favoriser l'insertion croissante des nouvelles Ã©nergies renouvelables comme l'Ã©olien ou le photovoltaÃ¯que. Elle permet de stocker l'Ã©lectricitÃ© Ã grand Ã©chelle, au travers des stations de transfert d'Ã©nergie par pompage qui pompent l'eau quand la demande d'Ã©lectricitÃ© est faible et la restituent au cours des pics de consommation.Â Pour atteindre les objectifs fixÃ©s par la loi de transition Ã©nergÃ©tique, la programmation pluriannuelle de l'Ã©nergie dÃ©finit un objectif ambitieux de dÃ©veloppement de la filiÃ¨re hydroÃ©lectrique : +500 MW de capacitÃ©s de production et + 2 TWh de production annuelle moyenne d'ici le 31 dÃ©cembre 2023.

Environnement France